



2018

Rapport sur l'antisémitisme en Suisse alémanique



Table | ☰

Avant-propos 2

1. Méthode 4

- 1.1 Comment la FSCI a-t-elle connaissance des incidents ?
- 1.2 Délimitation géographique
- 1.3 Signalements
- 1.4 Définitions : antisémitisme, antisionisme, critique de l'État d'Israël
- 1.5 Incidents, cas limites et catégories (avec des exemples explicatifs)

2. Statistiques 14

- 2.1 Incidents recensés en 2018
- 2.2 Répartition des incidents en ligne
- 2.3 Tableau des cas limites de l'année 2018
- 2.4 Déclencheurs

3. Les incidents les plus graves 19

4. Analyse 21

5. Renvoi à des études nationales et internationales publiées en 2018 24

[Site web officiel](#)

Avant-propos

Alors que les pays voisins de la Suisse ont connu en 2018 des déchaînements de violence, parfois mortels, visant la communauté juive (dont l'assassinat de Mireille Knoll à Paris ou l'agression à coups de ceinture perpétrée à Berlin contre un homme portant la kippa), les juives et juifs suisses ont eu la chance d'en être en grande partie épargnés. Il n'en reste pas moins que bon nombre d'insultes et de graffitis perpétrés en Suisse alémanique ont été signalés à la Fédération suisse des communautés israélites FSCI, sans parler des incidents non recensés du fait que leurs victimes ne se sont pas manifestées.

Mais c'est la montée des incidents antisémites enregistrée sur Internet qui est particulièrement inquiétante. La toile et les réseaux sociaux, Facebook et Twitter en tête, font perdre à beaucoup de gens tout sens de la mesure et de la retenue. Ce que semblait autrefois favoriser l'anonymat s'affiche aujourd'hui ouvertement avec le nom et accompagné de photos de profil parfaitement reconnaissables de celles et ceux qui postent les propos antisémites. Ce qui montre à quel point, malheureusement, l'antisémitisme est aujourd'hui banalisé, en particulier dans l'espace numérique.

L'antisémitisme est en Suisse un phénomène qui émane de l'extrême droite comme de l'extrême gauche, de musulmans autant que de zéloteurs de la protection animale, mais aussi du centre. Parmi les jeunes, le mot « juif » a souvent un caractère d'injure ou d'affront. Des groupes WhatsApp échangent des images tournant la Shoah en dérision. Si ces manifestations ne sont pas toujours un signe d'antisémitisme, il s'agit assurément d'une preuve de grossièreté et d'ignorance.



Ce qui frappe particulièrement pour l'année sous revue, c'est un antisémitisme inspiré des théories du complot les plus délirantes. Il y a longtemps que ces théories font des juifs les coupables de tous les maux de la politique, de l'économie et de la société, et cela continue. Mais la vitesse à laquelle ces théories et les fausses nouvelles se propagent sur Internet sème le doute dans l'esprit de gens qui n'ont rien contre les juifs, nourrit les préjugés et relance les propos haineux.

Aussi la FSCI et la GRA, Fondation contre le racisme et l'antisémitisme, préconisent-elles une prévention beaucoup plus intense, fondée sur la sensibilisation, l'information ainsi qu'un véritable dialogue entre les représentants de la société suisse et de ses minorités. Mais une prévention s'étendant également à Internet et aux réseaux sociaux et incitant notamment les jeunes à vérifier et à interroger les informations mises en circulation et à réfléchir aux conséquences possibles des incitations à la haine que véhicule Internet.

C'est ce à quoi la FSCI et la GRA, ainsi que d'autres acteurs de la société civile, s'engagent avec leurs projets de prévention, qu'ils vont encore intensifier. Mais ce devoir incombe en premier lieu à l'État, de façon à ce que la prévention s'intensifie surtout à l'école et dans l'espace public.

Sabine Simkhovitch-Dreyfus
Vice-Présidente FSCI

Pascal Pernet
Président GRA

Pour 2018, la FSCI et la GRA ont remanié en profondeur leur rapport sur l'antisémitisme en l'étoffant, en le complétant par des statistiques plus détaillées, en expliquant mieux sa méthodologie et en précisant les définitions.

1. Méthode

1.1 Comment la FSCI a-t-elle connaissance des incidents ?

- **Service de recensement** : La FSCI a un service auquel des incidents antisémites dont on a été victime ou témoin peuvent être signalés via un formulaire de contact, par téléphone ou par un courriel. Ces incidents peuvent être des voies de fait et des insultes, des graffitis, des lettres et des nouvelles ou des posts et des commentaires repérés sur Internet ou les réseaux sociaux. La FSCI prend ensuite des contacts et effectue des recherches pour vérifier si l'incident a pu se passer tel qu'il a été décrit et s'il est réellement de nature antisémite. Le cas échéant, elle s'assure aussi de la crédibilité des témoins et des personnes impliquées. Ce n'est qu'une fois ces points vérifiés que l'occurrence est portée sur la liste des incidents antisémites de l'année concernée.
- **Monitoring des médias** : La FSCI fait aussi un monitoring des médias et recense ainsi des incidents antisémites dont ont parlé les médias.
- **Recherches sur Internet** : Sur Internet, sur les réseaux sociaux ainsi que dans les colonnes de commentaires des journaux en ligne, la FSCI effectue des recherches conduisant à repérer des incidents antisémites. L'ampleur d'Internet est telle qu'il est impossible de monitorer systématiquement la totalité des plateformes de réseaux sociaux et des sites qui s'y trouvent en espérant recenser l'ensemble des incidents. De la constance de l'observation effectuée sur une certaine durée, il est néanmoins possible d'évaluer les déclencheurs des incidents (voir ci-dessous), l'état d'esprit général et notamment de leurs auteurs et les narrations dont ils usent typiquement pour alimenter les propos antisémites que l'on trouve dans les médias numériques de la Suisse.



1.2 Délimitation géographique

Dans ce rapport sont recensés des incidents antisémites qui se sont produits en 2018 en Suisse alémanique. Ceux de la Suisse romande sont répertoriés par la « Coordination intercommunautaire contre l'antisémitisme et la diffamation » (CICAD). Les incidents mentionnés dans le rapport se sont obligatoirement produits en Suisse ou y ont déployé leurs effets. S'agissant d'Internet, sont recensés les cas dans lesquels l'auteur ou le destinataire d'un post est domicilié en Suisse ainsi que ceux où l'exploitant du site est une organisation suisse.

1.3 Signalement

La grande difficulté à laquelle se heurte tout rapport sur l'antisémitisme est que seuls les cas signalés ou dont on a eu connaissance par d'autres voies peuvent être répertoriés. Comme pour d'autres pays, il faut sans doute admettre qu'en Suisse également, il existe un nombre élevé de cas n'ayant fait l'objet ni d'un signalement ni d'une plainte pénale. Cela peut tenir à diverses raisons : parfois la victime estime qu'il ne lui servira à rien de signaler la chose ou de déposer plainte, parfois l'auteur est un collègue ou un camarade de classe et la victime ne veut pas envenimer une situation personnelle déjà détériorée.

Ainsi l'antisémitisme à l'école ou sur les terrains de sport, que l'on tolère souvent sans que quiconque n'intervienne ou n'alerte un service spécialisé, font partie de ces cas inconnus. Venant de jeunes élèves, ce sont souvent des insultes ou des propos entendus ici ou là, qu'ils répètent sans encore connaître le contexte historique ou être capables de le comprendre. Les directions d'école de même que les autres personnes concernées trouveront auprès de la FSCI et de la GRA des interlocuteurs parfaitement disposés à proposer des conciliations et à chercher des solutions.

Le nombre des incidents non signalés est très difficile à évaluer. D'où les efforts que fait la FSCI pour inciter les membres de la communauté juive à lui signaler les actes antisémites, de façon à pouvoir se faire une idée plus précise de leur nombre effectif. En 2018 ont été publiées dans les médias pertinents des annonces attirant l'attention sur le service de la FSCI, ceci dans l'espoir de faire reculer dans les années à venir le nombre de cas inconnus.



1.4 Les définitions : antisémitisme, antisionisme, critique de l'État d'Israël

Antisémitisme

La FSCI reprend la définition de l'antisémitisme ainsi que les exemples qu'en donne l'**Alliance internationale pour la mémoire de l'Holocauste** (International Holocaust Remembrance Alliance IHRA), que reconnaissent également la plupart des États européens et des organisations juives d'Europe : « L'antisémitisme est une certaine perception des juifs qui peut se manifester par une haine à leur égard. Les manifestations rhétoriques et physiques de l'antisémitisme visent des individus juifs ou non et/ou leurs biens, des institutions communautaires et des lieux de culte. »

Exemples explicatifs :

- l'appel au meurtre ou à l'agression de juifs, la participation à ces agissements ou leur justification au nom d'une idéologie radicale ou d'une vision extrémiste de la religion ;
- la production d'affirmations fallacieuses, déshumanisantes, diabolisantes ou stéréotypées sur les juifs ou le pouvoir des juifs en tant que collectif comme notamment, mais pas uniquement, le mythe d'un complot juif ou d'un contrôle des médias, de l'économie, des pouvoirs publics ou d'autres institutions par les juifs ;
- le reproche fait au peuple juif dans son ensemble d'être responsable d'actes, réels ou imaginaires, commis par un seul individu ou groupe juif, ou même d'actes commis par des personnes non juives ;
- la négation des faits, de l'ampleur, des procédés (comme les chambres à gaz) ou du caractère intentionnel du génocide du peuple juif perpétré par l'Allemagne nationale-socialiste et ses soutiens et complices pendant la Seconde Guerre mondiale (l'Holocauste) ;
- le reproche fait au peuple juif ou à l'État d'Israël d'avoir inventé ou d'exagérer l'Holocauste ;
- le reproche fait aux citoyens juifs de servir davantage Israël ou les priorités supposés des juifs à l'échelle mondiale que les intérêts de leur propre pays ;
- le refus du droit à l'autodétermination des juifs, en affirmant par exemple que l'existence de l'État d'Israël est le fruit d'une entreprise raciste ;



- le traitement inégalitaire de l'État d'Israël, à qui l'on demande d'adopter des comportements qui ne sont ni attendus ni exigés de tout autre État démocratique ;
- l'utilisation de symboles et d'images associés à l'antisémitisme traditionnel (comme l'affirmation selon laquelle les juifs auraient tué Jésus ou pratiqueraient des sacrifices humains) pour caractériser les juifs et les Israéliens ;
- l'établissement de comparaisons entre la politique israélienne contemporaine et celle des nazis ;
- l'idée selon laquelle les juifs seraient collectivement responsables des actions de l'État d'Israël.

Pour ce rapport, des symboles nationaux-socialistes tels que la croix gammée ou les runes SS sont considérés comme antisémites seulement si leur utilisation fait directement ou indirectement référence aux juifs ou à des institutions juives. C'est le cas si, par exemple, ils sont appliqués directement sur des murs de synagogue ou des bâtiments abritant des institutions juives ou s'ils peuvent être interprétés comme antijuifs du fait de leur voisinage avec des symboles juifs ou (indirectement) de leur contexte.



Critique de l'État d'Israël

La critique de l'État d'Israël ou de sa politique n'est pas antisémite si elle est traitée comme l'est la critique à tout autre État. Elle l'est, en revanche, dès lors...

- qu'on utilise deux poids deux mesures et qu'on exige d'Israël un comportement qui n'est ni attendu ni requis d'aucun autre pays démocratique ;
- qu'« Israéliens » et « juifs » sont pris comme des termes interchangeables ;
- que sont utilisés des symboles et des images associés à l'antisémitisme classique (p. ex. l'affirmation que les juifs ont tué Jésus ou les meurtres rituels) pour caractériser Israël et les Israéliens ;
- que la politique actuelle d'Israël est comparée à la politique du Troisième Reich.



Antisionisme

On entend par antisionisme le rejet du mouvement national juif (sionisme) et le refus de reconnaître Israël comme État-nation juif. Les motifs et les raisons des antisionistes sont multiples et ne relèvent pas de partis ou d'idéologies spécifiques. Refuser l'idéologie sioniste n'est pas un acte antisémite en soi. Le fait est cependant que l'antisionisme est souvent une forme d'antisémitisme qui ne dit pas son nom. Parler d'une « presse sous contrôle sioniste » rend par exemple l'antisémitisme beaucoup moins palpable que « presse contrôlée par les juifs ». Dire « Je n'ai rien contre les juifs, mais je déteste les sionistes » est de la même veine et remplit la même fonction. Tant que sont appliqués aux « sionistes » les stéréotypes antisémites classiques réservés aux juifs, il est relativement facile de démasquer la supercherie. Nombreux sont toutefois les cas où il est nécessaire de déterminer avec soin si, oui ou non, des affirmations relèvent de l'antisémitisme. Et cela sera d'autant plus facile que la personne en question a déjà tenu par le passé des propos manifestement antisémites.



1.5 Incidents, cas limites et leurs catégories (avec exemples explicatifs)



Répartition des signalements reçus ou du matériel recherché :

- **Incidents** : cas manifestes d'antisémitisme ;
- **Cas limites** : occurrences ne permettant pas de déterminer avec certitude si elles relèvent ou non de l'antisémitisme ;
- **Cas sans lien avec l'antisémitisme** et donc non comptabilisés dans la statistique.

Les incidents sont classés selon les catégories de contenu suivantes :

- **Antisémitisme général** : Il s'agit en l'occurrence des stéréotypes antisémites classiques, du genre les juifs sont avares, les juifs dominent la banque et les médias ou le judaïsme est la religion du diable ;
- **Négation et banalisation de la Shoah** : Dans cette catégorie entrent la négation de la Shoah (Holocauste) ainsi que sa banalisation et le fait de la réduire à un phénomène insignifiant ;

- **Antisémitisme en rapport avec Israël** : Forme d'antisémitisme établissant un lien avec l'État hébreu (cf. chapitre précédent « Critique de l'État d'Israël ») ;
- **Théories du complot antisémites contemporaines** : Dans cette catégorie entrent les théories complotistes allant au-delà du classique « les juifs dominent le monde » et s'étant développées avec une véhémence particulière ces derniers temps. Exemple : « La famille Rothschild et l'homme d'affaires George Soros portent la responsabilité de l'afflux de réfugiés visant à une transformation ethnique de l'Europe ainsi qu'à l'établissement en son sein d'une « race métissée négroïde » à la botte des magnats juifs de la finance. » ou « Israël a créé l'État islamique pour déstabiliser le Proche-Orient et accélérer la formation d'un Grand Israël s'étendant du Nil à L'Euphrat. ».

À ces catégories s'ajoutent celles concernant la forme de l'incident (dites catégories de forme) :

Voies de fait, insultes, propos, postures, déprédations, graffitis, affiches/banderoles et caricatures.

- **Voies de fait** : Violences à l'encontre de juifs ou de personnes prises pour des juifs, perpétrées pour des motifs antisémites.
- **Insultes** : Insultes antisémites adressées à des juifs ou des personnes prises pour des juifs. Exemples : « sale juif », « va te faire gazer » ou « dommage que Hitler t'ait raté ».
- **Propos** : Propos à contenu antisémite n'ayant pas été adressés directement à une personne déterminée.
- **Postures** : Affichage public d'idées antisémites, par exemple dans le cadre de manifestations, ou salut hitlérien adressé à des personnes juives.
- **Déprédations** : Dégâts occasionnés à des synagogues, à des institutions juives, à des cimetières juifs ou à des commerces tenus par des juifs, dont il est évident qu'ils ont été commis pour des motifs antisémites.
- **Graffitis** : Griffonnages et autocollants de contenu clairement antisémite.
- **Affiches/banderoles** : Affiches et banderoles déployées dans l'espace public, dont le contenu est clairement antisémite.
- **Caricatures** : Caricatures inspirées de stéréotypes antisémites rappelant souvent par leur style les caricatures antisémites de la première moitié du XX^e siècle.



Pour certaines catégories de forme (insultes, propos et caricatures) sont créés, en plus, des sous-groupes-actes, envois ou cas en ligne.

- **Actes** : Tout ce qui est en interaction avec des personnes ou des choses.
- **Envois** : Tout ce qui est envoyé à quelqu'un, à savoir lettres, colis, e-mails, SMS, etc.
- **En ligne** : Tout ce qui se trouve dans l'espace numérique/Internet, à savoir tout ce qui a été relevé sur des sites Internet, dans les colonnes de commentaires des journaux en ligne et sur des réseaux sociaux tels que Facebook et Twitter ou Jodel.

Un incident ne peut appartenir qu'à une seule catégorie de forme. Toute double entrée est donc exclue. Un incident pouvant relever de plusieurs catégories est toujours attribué à la plus grave des catégories entrant en ligne de compte. Les déprédations l'emportent par exemple sur les graffitis et les voies de fait sur les insultes.

Exemples explicatifs relatifs aux catégories de forme :

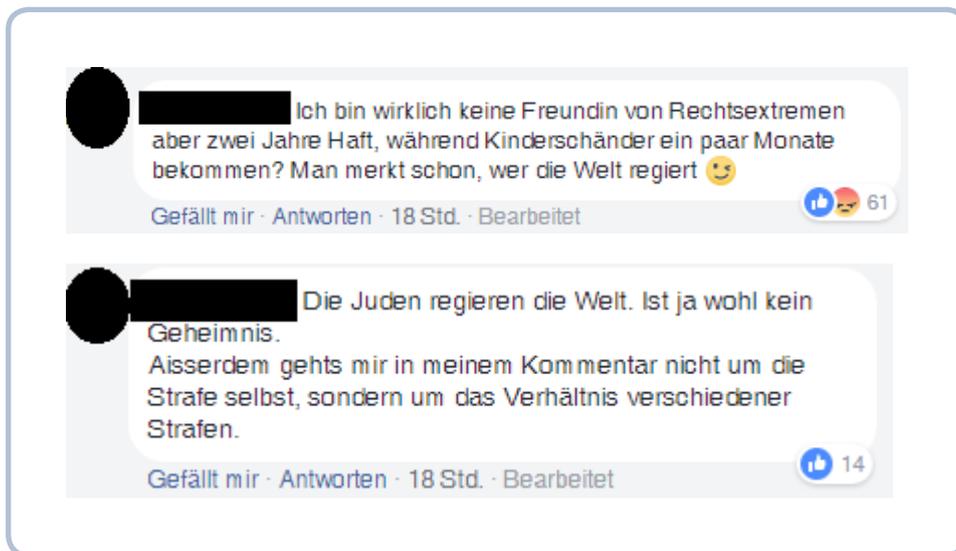


- **Voies de fait** :
 - Un samedi soir vers 22 heures, un homme reconnaissable comme juif est pris à partie par un passant, non juif, devant un immeuble du 3^e arrondissement de Zurich. Ce passant dévisage plusieurs enfants juifs se trouvant sur une place de jeu. Plus tard, le juif quitte l'immeuble accompagné de trois connaissances juives. Le passant avec lequel a eu lieu peu avant l'altercation se met alors à courir après eux, un couteau à la main, en proférant des insultes antisémites. Interpellé par un témoin de l'altercation, il sera arrêté plus tard par la police.
- **Insultes** :
 - Un homme, reconnaissable comme juif, et son fils sont insultés alors qu'ils se rendent à la synagogue. L'auteur des insultes les suit et leur lance, entre autres, les propos suivants : « Je vais vous ouvrir la gorge à tous les deux ».
 - À Brugg, une personne dit à une autre qu'elle va la gazer et que tous les hommes « blond foncé » devraient être déportés à Auschwitz dans des wagons marchandises.



- **Propos :**

- Dans un groupe de propriétaires de chiens qui se retrouvent régulièrement, une personne tient plusieurs fois de suite des propos antisémites. Échantillons :
 - « les juifs recommencent à la ramener » ;
 - « ça, c'est les juifs tout craché » ;
 - « les juifs, qui veulent rallumer une guerre » ;
- Au sujet de l'article du Blick du 13 mars « Deux ans de tôle pour le néonazi Kevin G. (30) » ont été postés sur la page Facebook du journal les commentaires suivants :



Haut : Je ne suis vraiment pas pour l'extrême droite, mais 2 ans de tôle alors que les pédophiles s'en tirent avec quelques mois. On voit bien qui mène le monde. / Bas : On sait que les juifs mènent le monde. Ce qui m'agace n'est pas la peine en soi mais la proportionnalité des peines.

- **Postures :**

- Au carnaval de Bâle, le Parti nationaliste suisse PNS a défilé dans des costumes diffamatoires. Le PNS a participé au cortège de carnaval en tant que groupe non officiel. Il avait comme sujet l'imposture d'une conjuration mondiale judéo-maçonnique.

- **Déprédations :**

- (Exemple antérieur, aucune déprédation n'ayant été signalée en 2018). Un inconnu enfonce les vitres de verre de la porte d'entrée d'une synagogue du nord-ouest de la Suisse et s'écrie : « Sortez de là, salopards de juifs ! »

- **Graffitis :**

- En octobre, un bailleur découvre après le déménagement d'un locataire des graffitis sur les parois et les portes de l'appartement (insultes, croix gammée, dessin d'un petit bonhomme ressemblant à Hitler, qui tire sur un petit bonhomme juif) et une croix gammée confectionnée avec du scotch.



- **Affiches/banderoles :**

- (Exemple de 2017, ni affiches ni banderoles n'ayant été signalées en 2018.) Placardage sur plusieurs ponts autoroutiers de l'A3, entre Reichenburg (SZ) et Richterswil (ZH) de banderoles montrant des croix gammées et des inscriptions disant « I love Hitler » et « Tuer des juifs ».

- **Caricatures antisémites :**

- Post trouvé sur Facebook : le personnage de droite présente plusieurs caractéristiques de la caricature antisémite ainsi qu'une étoile de David au chapeau. Le juif, hilare, s'en va, emportant le Dôme du Rocher, monument sacré de l'islam.





- **Propos limites :**

- Au sujet de l'article « Un politicien du PBD vole au secours de Hitler », paru en juillet dans le Blick, a été publié le commentaire suivant :



Ce qu'a fait Hitler est nauséabond. Mais ce qui se passe aujourd'hui au Proche-Orient l'est tout autant. Sauf que toute critique est interdite.

- **Graffitis limites :**

- Le mouvement « Boycott, Désinvestissement et Sanctions contre Israël BDS », qui milite pour un boycott économique et culturel total d'Israël, appelle à taguer cette affiche.



2. Statistiques

2.1 Incidents répertoriés en 2018

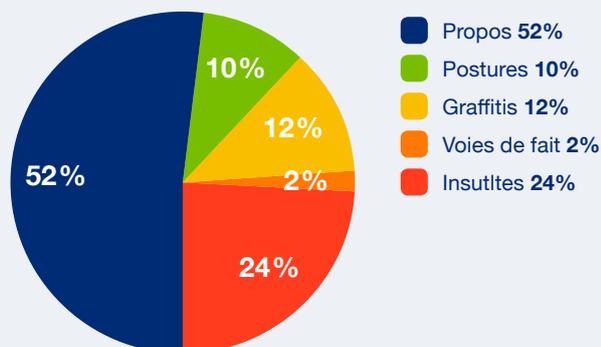
Contenu	Forme	VF			ins.			prop.			post.			dép.			graf.			A/B			car.			Total	
		A	E	L	A	E	L	A	E	L	A	E	L	A	E	L	A	E	L	A	E	L					
Antisémitisme général		1	7	1	1	5	7	118	1								5						2	19	8	121	148
Négation/banalisation de la Shoah			1			2	3	31																3	3	31	37
Antisémitisme relatif à Israël			1			3	1	162	1														2	5	1	164	170
Théories complotistes antisémites							1	219	2															2	1	219	222
Total		1	9	1	1	10	12	530	4	0					5	0	0	4	29	13	535	577					
					11		552										4										

Légende: VF = voies de fait / ins. = insultes / prop. = propos / post. = postures / dép. = déprédations / graf. = graffitis / A/B = affiches/banderoles / car. = caricatures / A. = actes / E = envois / L. = en ligne

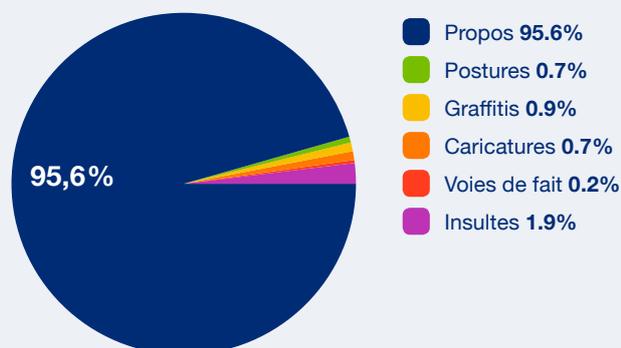
Répartition selon le contenu



Répartition selon la forme (en ligne non compris)



Répartition selon la forme (en ligne inclus)



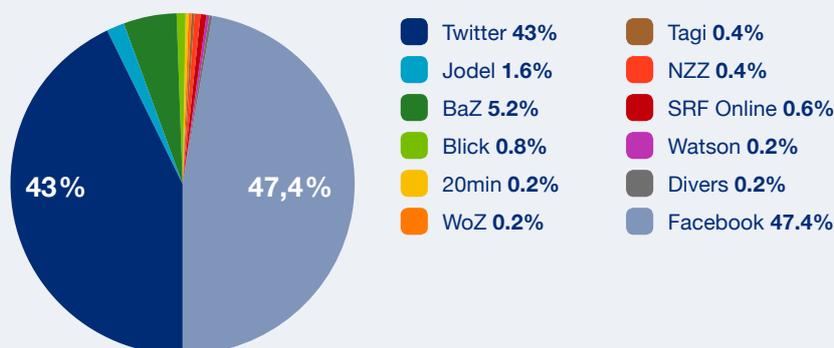
2.2 Répartition des occurrences en ligne

Ce tableau renseigne sur l'origine des occurrences en ligne. Il est à noter, s'agissant des médias (Blick, 20 Minutes, NZZ, etc.), que seuls les incidents relevés dans les colonnes de commentaires officielles des journaux sont comptabilisés. Les commentaires concernant les articles postés sur la page Facebook des journaux appartiennent à la catégorie Facebook.

Pour des raisons de ressources en personnel, les faits relevés dans les médias sociaux sont essentiellement ceux que l'on trouve sur les deux grandes plateformes de Facebook et Twitter, ainsi que sur l'appli, d'importance locale, Jodel. On ne peut donc pas déduire du tableau cidessous qu'il n'y a pas de propos anti-sémites sur d'autres plateformes (par exemple Instagram).

	Face-book	Twit-ter	Jodel	BaZ	Blick	20min	WoZ	Tagi	NZZ	SRF Online	Watson	Divers	Total
Janvier	17	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	18
Février	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2
Mars	22	0	2	2	0	0	0	0	0	0	0	0	26
Avril	35	1	0	2	0	1	0	2	0	0	0	0	41
Mai	44	23	4	3	0	0	0	0	1	0	0	0	75
Juin	45	20	2	2	1	0	1	0	1	0	0	0	72
Juillet	38	50	0	9	1	0	0	0	0	2	0	0	100
Août	23	33	0	3	2	0	0	0	0	0	0	1	62
Septembre	4	52	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	56
Octobre	8	9	0	6	0	0	0	0	0	1	0	0	24
Novembre	3	23	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	26
Décembre	12	18	0	1	0	0	0	0	0	0	1	0	32
Total 2018	253	230	8	28	4	1	1	2	2	3	1	1	534
en pour cent	47,4%	43%	1,6%	5,2%	0,8%	0,2%	0,2%	0,4%	0,4%	0,6%	0,2%	0,2%	100%

Répartition en ligne



2.3 Tableau des cas limites de l'année 2018 :

Contenu	Forme	prop. lim.			graf. lim.	A.	E.	L.	Total
		H	Z	O	H				
Propos généraux			5	30		2		5	37
Propos en rapport avec la Shoah				1				1	1
Propos en rapport avec Israël		1	1	82		4	1	82	87
Théories du complot				1				1	1
Total		1	6	114	5	6	6	114	126

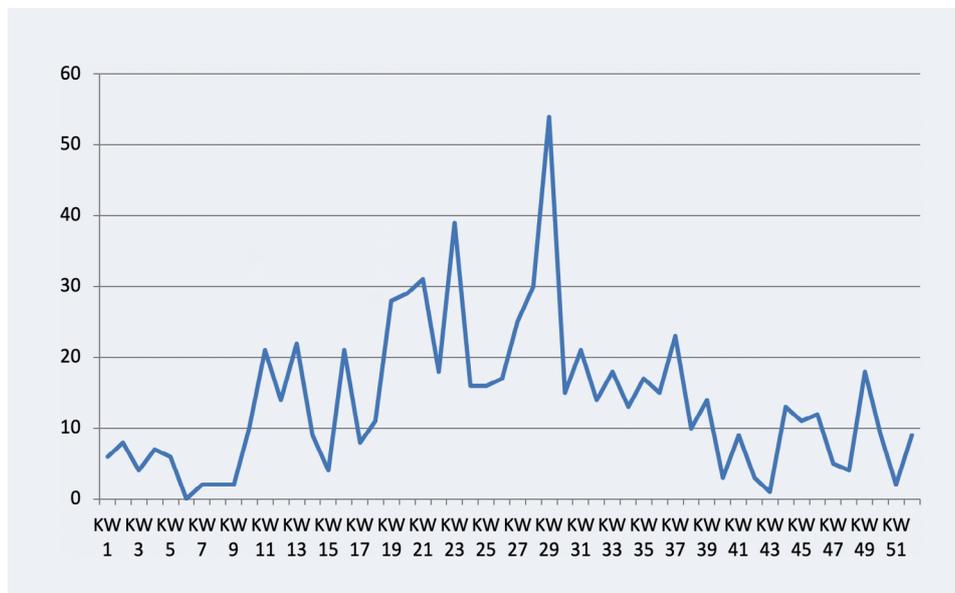
Légende : prop. lim. = propos limites / graf. lim. = graffitis limites / A = actes / E. = envois / L = occurrences en ligne.

Les cas limites ne sont pas comptabilisés dans le total des incidents antisémites observés en 2018 (actes, envois et occurrences en ligne). Ils sont toutefois pris en considération au chapitre suivant « Déclencheurs ». Ceci pour la raison qu'un déclencheur ne suscite pas seulement des incidents antisémites mais également des cas limites.

2.4 Déclencheurs

On entend par « déclencheurs » des circonstances ou des événements ayant pour effet, durant une période limitée, une augmentation massive du nombre d'incidents antisémites et de cas limites. Cela peut avoir pour cause des développements internationaux (par exemple, en relation avec le Proche-Orient) ou nationaux (votations locales, procès, etc.) soit encore des faits relatés par les médias.

Dans le diagramme ci-dessous sont répertoriés tous les incidents et cas limites en fonction des semaines durant lesquelles ils se sont produits. On voit ainsi que l'année sous revue a connu toute une succession de pics dont la plus grande partie peut être attribuée à un ou plusieurs déclencheurs.



- Pic de la semaine 11 : les 13 et 14 mars, le procès de l'extrémiste de droite Kevin G. donne lieu à de nombreux commentaires limites dans les médias en ligne ainsi qu'à des propos ouvertement antisémites sur la page Facebook du Blick.
- Pic de la semaine 13 : Le 1^{er} avril paraît dans le Sonntags-Blick un article sur l'antisémitisme musulman qui déclenche une multitude de commentaires limites et antisémites sur la page Facebook du journal. Une grande partie de ces commentaires émane, à en juger par le nom de leurs auteurs, de personnes aux racines musulmanes qui réfutent les propos de l'article et dont les déclarations antisémites, ironie de la chose, viennent au contraire confirmer le contenu de l'article.

- Pic de la semaine 16 : Le 19 avril paraît dans la Basler Zeitung un article de David Klein intitulé « Die SRG mag keine Juden » (la SSR n'aime pas les juifs), qui suscite nombre de commentaires limites et antisémites. À ce pic contribue par ailleurs une avalanche de posts d'un utilisateur de Facebook qui propage différentes théories du complot.
- Pics des semaines 19 à 21 : Se succédant pendant trois semaines, ces pics s'expliquent par l'escalade que connaît alors le conflit du Proche-Orient. La première semaine est marquée par les tirs d'Israël sur des cibles iraniennes de Syrie. Viennent ensuite ce qu'on a appelé la « marche du retour » de la bande de Gaza et la réaction d'Israël à celle-ci, de même que l'ouverture, en lien avec les célébrations du 70^e anniversaire de l'État hébreu, de l'ambassade américaine à Jérusalem. Autant d'événements qui, se cumulant, entraînent un nombre inhabituel de posts antisémites répondant surtout à des articles de journaux.
- Pic de la semaine 23 : Une semaine marquée par la conjonction de plusieurs déclencheurs, dont les répercussions des manifestations de la bande de Gaza. À quoi s'ajoutent la discussion sur l'Office d'aide aux réfugiés palestiniens UNRWA lancée par le conseiller fédéral Ignazio Cassis ainsi qu'un pain en forme de croix gammée, qui ont donné lieu à des commentaires en ligne antisémites.
- Pic de la semaine 27 : Un pic dû à une altercation au cours de laquelle un groupe de juifs orthodoxes ont été agressés par un homme portant un couteau. Les rapports parus à ce sujet dans la presse ont suscité différents commentaires en ligne.
- Pic de la semaine 28 : Bien que plus nombreux cette semaine-là que la précédente, les incidents antisémites et les cas limites n'ont pas été dus à des déclencheurs déterminés. Il s'agit donc, en l'occurrence, d'une accumulation fortuite.
- Pic de la semaine 29 : Le pic de loin le plus important de l'année s'explique par deux déclencheurs. D'une part la « loi sur l'État-nation » adoptée par la Knesset, d'autre part, le débat sur la soi-disant liste sur laquelle doivent s'inscrire les juifs autrichiens souhaitant acheter de la viande casher.
- Pic de la semaine 31 : Il a pour origine un article du Blick sur les vacanciers juifs orthodoxes et les problèmes enregistrés à ce sujet. En dessous de l'article paru sur la page Facebook du journal ont été postés de nombreux commentaires antisémites.
- Pic de la semaine 37 : Tout comme celui de la semaine 28, il ne s'explique par aucun déclencheur particulier. L'accumulation d'incidents et de cas limites antisémites est fortuite.



L'analyse de ce chapitre montre bien que l'accumulation d'incidents antisémites peut aussi avoir pour motif des agressions perpétrées contre des juifs ou des cas d'incidents antisémites en général. Alors que ces incidents suscitent chez beaucoup de gens des réactions d'empathie, ils provoquent chez d'autres l'exact contraire et les encouragent d'autant plus à se laisser aller vis-à-vis des juifs à des comportements agressifs.

3. Incidents

Les incidents les plus graves

- **Voies de fait :**
 - Durant l'année sous rubrique n'a été répertorié en Suisse alémanique qu'un seul cas de voie de fait à l'encontre de juifs. En juillet, un homme, un couteau à la main, a poursuivi, en les couvrant d'injures, plusieurs juifs orthodoxes.
- **Insultes :**
 - En janvier, le personnel de sécurité de la synagogue de l'Erikastrasse, à Zurich, a subi des insultes.
 - En mai, un homme visiblement juif et son fils, qui se rendent à la synagogue, sont invectivés par un homme qui les suit en les menaçant notamment de leur « ouvrir la gorge ».
 - En avril, se produit un incident dans l'armée. À l'occasion d'une journée d'information, un officier cherche querelle à une recrue orthodoxe et lui adresse des insultes antisémites. Sitôt les faits connus, l'officier fautif se voit retirer le commandement du groupe et le jeune astreint est transféré dans un autre groupe.
 - En juillet, deux femmes juives et leurs enfants sont insultés en pleine rue. Ils étaient en train de discuter avec des personnes qui faisaient la quête pour une organisation d'entraide quand une femme qui passait par là leur lança : « Les juifs sont tous des avars ! ».
- **Envois :**
 - La FSCI a reçu plusieurs courriers contenant des propos limites ou explicitement antisémites. L'un deux, contenant les pires injures, demandait la remise en liberté d'Ursula Haverbeck et de Horst Mahler, incarcérés pour négation de l'Holocauste.



- Trois lettres du même expéditeur ont été adressées à l'ambassade d'Israël à Berne. Toutes les trois contenaient à l'encontre d'un avocat juif des propos crûment anti-sémites et diffamatoires et exigeaient de l'ambassadeur israélien qu'il sévissent afin que les actes de l'avocat ne rejaillissent pas sur les juifs.

- **Postures :**

- Le « Parti nationaliste suisse » (PNS), une formation d'extrême droite, a profité du carnaval de Bâle pour se mêler aux groupes participant au cortège. Le sujet choisi par le PNS était censé représenter le soi-disant complot judéo-maçonnique qui pèse sur le monde. Des militants en tenue de franc-maçon, affublés de masques à l'effigie des Rothschild et de Soros, actionnaient de la main des marionnettes figurant les États-Unis, lesquels actionnaient une marionnette Merkel et, celle-là, une marionnette Sommaruga, qui tenait à la main une canne à pêche à laquelle était accroché un immense billet de banque, que suivait, jouant du tambour, un « nègre » comme sorti d'une caricature raciste.
- À l'occasion de la manifestation du PNS organisée le 24 novembre à Bâle, Tobias Steiger, membre bâlois du PNS (qui était également de la partie le jour du carnaval), a tenu à propos du Pacte sur les migrations un discours truffé de théories du complot ouvertement antisémites. Un discours dont il a posté l'enregistrement sur YouTube et Facebook.

- **Graffitis :**

- Dans le foyer juif pour personnes âgées SIKNA, à Zurich, ont été dessinées en juillet deux croix gammées sur la paroi des toilettes.
- Rentrant de vacances en septembre, un couple de Zurich a trouvé sur la porte du garage une inscription disant « ici habite un juif ».
- En octobre, un bailleur découvre après le déménagement d'un locataire des graffitis sur les parois et les portes de l'appartement (insultes, croix gammée, dessin d'un petit bonhomme ressemblant à Hitler, qui tire sur un petit bonhomme juif) et une croix gammée confectionnée avec du scotch.



- **En ligne :**

- Les contenus les plus graves ont été des commentaires antisémites sur l'attentat commis le 27 octobre contre une synagogue de Pittsburgh. Pendant le débat sur la sécurité qui a eu lieu à Bâle, les comptes rendus publics publiés sur celui-ci ont souvent été suivis de commentaires disant que l'on ferait mieux d'utiliser l'argent des contribuables pour protéger les Suisses, propageant ainsi le stéréotype selon lequel les juifs suisses ne seraient pas des citoyens suisses.
- Sur le plan international, les comptes rendus des médias ayant suscité le plus de commentaires antisémites et limites sont les manifestations de la bande de Gaza, en mai, et la loi sur l'État-nation israélien, en juillet. Sur le plan suisse, les réactions les plus fortes ont été celles aux comptes rendus sur le procès de l'extrémiste de droite Kevin G. (mars), celles aux comptes rendus sur le rapport sur l'antisémitisme musulman en Suisse (avril) et celles aux comptes rendus sur les vacanciers juifs orthodoxes en Suisse (août/septembre).



4. Analyse



Antisémitisme ordinaire et violence terroriste



La FSCI a recensé un total de 42 incidents antisémites (occurrences en ligne non comprises), dont 9 cas d'insultes et 5 de graffitis. Elle n'a répertorié en Suisse alémanique qu'un seul cas de voie de fait à l'encontre de juifs et aucun de déprédations. On note par rapport à l'année précédente une certaine constance, qui ne permet toutefois aucune conclusion quant aux attitudes, étudiés dans des études séparées.



On constate que la situation de la Suisse diffère de celle de pays comme la France ou l'Allemagne et que les cas d'antisémitisme violent y sont moins nombreux. Le Service de renseignement de la Confédération SRC souligne néanmoins dans son rapport « La sécurité en Suisse 2018 » que la menace terroriste pesant sur des objectifs juifs a augmenté. On ne peut pas exclure la possibilité que les menaces antisémites proférées sur Internet ne se muent en violences physiques.

L'antisémitisme dans le monde en ligne

Durant l'année sous rubrique, dans le monde numérique, l'antisémitisme à grande échelle observé les années précédentes a poursuivi sa progression. Les principaux véhicules en sont les colonnes de commentaires des médias en ligne et les réseaux sociaux du type Facebook et Twitter. En ligne, ont été recensés 535 incidents et 114 cas de propos limites. Ces chiffres pourraient en fait être bien plus élevés, sachant que, comme le veut le monitoring sur Internet, « plus tu cherches, plus tu trouves ». Aussi les cas recensés sur Internet sont-ils essentiellement analysés dans ce rapport sous l'angle qualitatif.

Plus de 90 pour cent des incidents recensés en ligne proviennent de Facebook et de Twitter. Cette tendance est corroborée par ce que l'on sait d'une manière générale des propos haineux circulant sur les réseaux sociaux. Beaucoup moins nombreuses sont les entrées antisémites que l'on trouve dans les colonnes de commentaires des sites des journaux suisses, ce qui s'explique certainement par le fait qu'elles sont généralement contrôlées avant d'être publiées. Si certains commentaires échappent néanmoins au filtre, la raison en est généralement qu'il s'agit de propos antisémites complexes, soigneusement enrobés. On voit par là combien il est important que les modérateurs de ces commentaires reçoivent une formation leur permettant de repérer également ces formes-là d'antisémitisme.

Il suffit, pour se faire une idée des commentaires filtrés sur les pages d'accueil des médias, de consulter les pages Facebook des médias en ligne. Les commentaires concernant les articles postés sur Facebook étant apparemment peu contrôlés, s'y épanouit une gamme complète des propos antisémites que l'on peut imaginer. Et ce, alors même que les auteurs de ces propos n'hésitent généralement pas à les signer de leur nom et à les accompagner d'une photo de profil les rendant facilement identifiables.

Les commentaires que le libre accès à l'identité de leur auteurs ou le contenu permet d'attribuer à un milieu déterminé proviennent soit de personnes acquises aux idées de l'extrême droite, soit de personnes ayant d'autres motifs d'exprimer leur hostilité à l'encontre des juifs, l'un de ces motifs étant l'antisémitisme, souvent évoqué, existant parmi les musulmans. On notera à ce propos que les commentaires relevant de ce groupe proviennent souvent de personnes ayant – pour autant que l'on puisse en juger par leur nom – des attaches albanaises ou kosovares. Le nombre élevé de commentaires rédigés en Suisse alémanique laisse supposer que leurs auteurs sont des personnes vivant en Suisse depuis de nombreuses années.



Antisémitisme en rapport avec Israël

À l'origine de 170 incidents, l'antisémitisme en rapport avec l'État d'Israël représente près de 30 pour cent de tous les incidents. La forme d'antisémitisme que reflètent ces incidents est très variable et en fait apparaît toutes les facettes. Commentaires et posts émanent de tous les milieux, avec une prépondérance musulmane et d'extrême gauche. Très nombreux semblent toutefois être les auteurs appartenant à ce que l'on appelle le « centre ».

Autre constatation : 87 des 126 cas limites, soit près de 70 pour cent, ont rapport à Israël. S'agissant des commentaires prenant Israël et le sionisme pour cible, il n'est pas toujours aisé de démêler s'il s'agit ou non d'antisémitisme.

Négation et banalisation de la Shoah

Dans cette catégorie de contenu (cf. chapitre 1.5) ont été recensés 37 incidents, au nombre desquels des négations claires et nettes de la Shoah, contestant l'assassinat de 6 millions de juifs et l'existence de camps d'extermination équipés de chambres à gaz. On voit également des variantes, usant de mots tels que « apparemment », ou « soi-disant ». Pour ce qui est de la banalisation de la Shoah, on relève des commentaires et des posts contenant des plaisanteries de mauvais goût ou prétendant que les camps de concentration étaient moins terribles qu'on veut bien le dire. D'autres personnes disent regretter que « Hitler ait été empêché de finir le travail ».

Ces propos émanent d'un peu tous les milieux. On trouve par exemple, à l'extrême-droite, des personnes qui nient et d'autres qui célèbrent le génocide. Parmi les gens dont les commentaires nient ou banalisent la Shoah beaucoup sont inclassables.

Les théories du complot

Tout aussi nombreuses sont les théories du complot les plus absurdes, presque toujours fondées sur une quelconque conjuration planétaire ourdie par les juifs. Ce que montrent également les chiffres : 221 des 577 incidents (actes, envois, et occurrences en ligne) ont pour contenu des théories du complot antisémites de notre temps. N'apparaissant pour ainsi dire que sur Internet, elles constituent la plus grande des quatre catégories de contenu. On est frappé de constater qu'une grande partie des adeptes de ces théories brassent et propagent allégrement « New World Order », « Soros », les « Rothschild », la « transformation ethnique de l'Europe », « Israël comme fondateur de l'État islamique », etc., que l'on présente sous les jours les plus différents et, souvent, avec



des liens vers des blogs et des vidéos YouTube « disant enfin la vérité ». En Suisse, dans ce domaine en 2018, outre de nombreux particuliers, les milieux d'extrême droite se sont montrés particulièrement actifs.

La gestion des théories du complot est de notre temps un défi majeur, auquel n'échappe pas la Suisse. Il est à craindre que ces théories n'alimentent un nombre croissant de tendances antisémites. L'antisémitisme flagrant et assumé qui sévit sur Internet et, plus encore, dans les médias sociaux ne pose pas problème en Suisse uniquement. S'insérant dans celui, toujours plus grave, des discours de haine, il fait que sont aujourd'hui insultés et offensés en ligne les minorités les plus diverses et des gens de toutes opinions. En ce qui concerne ces agressions verbales, le seuil d'inhibition s'est fortement abaissé. Il est, par conséquent, de première importance que l'on soit plus nombreux à s'élever contre les discours de haine propagés sur Internet, de même que contre la discrimination hors Internet. Il faut que le courage civil revienne en force dans notre société.

5. Études

Études nationales et internationales sur l'antisémitisme

5.1 Études et enquêtes suisses

- Étude de l'Université des sciences appliquées de Zurich ZHAW « **Extremismus unter Jugendlichen : Ideologie ist verbreiteter als Gewaltbereitschaft** » (2018, en allemand et anglais seulement). L'étude analyse les états d'esprit extrémistes des 17–18 ans de Suisse. Les auteurs ont interrogé 8300 jeunes de six cantons. Selon l'étude, 6% des personnes interrogées non issues des migrations sont à considérer comme antisémites, contre 7,9% parmi les jeunes issus des migrations.
- « **Enquête sur le vivre ensemble en Suisse** » (sondage effectué en 2018 et publié en 2019). Enquête de grande ampleur effectuée par l'Office fédéral de la statistique, sondant un échantillon représentatif de la population suisse quant à la perception qu'elle a des personnes différant d'elle par leur



origine, leur religion ou leur couleur. Questionnées sur la minorité juive, 9% des personnes interrogées se disent hostiles aux juifs (8% en 2016), 12% répondent oui à la question de savoir si les juifs présentent les caractéristiques négatives véhiculées par des stéréotypes (également 12% en 2016).

5.2 Études et enquêtes internationales

- **Enquête de CNN sur l'antisémitisme en Europe (2018).** Plus de 7000 personnes ont été interrogées en septembre 2018 en Allemagne, Autriche, France, Grande-Bretagne, Suède, Pologne et Hongrie. Quelques résultats : Plus d'une personne sur quatre estime que les juifs ont trop d'influence sur l'économie et la finance. Près d'une sur quatre leur attribue un pouvoir excessif sur les conflits armés et les guerres, et 20% en disent autant à propos de la politique et des médias.
- Étude « **Antisemitismus 2.0** » (2018). Étude scientifique à long terme de la Technische Universität Berlin. Période : 2007 à 2018. Ont été étudiés les commentaires en ligne des secteurs suivants : presse de qualité (allemande), Twitter, Facebook, YouTube, blogs, forums, portails de conseil, etc. Matériel recueilli et analysé : 265 000 commentaires provenant de plus de 66 000 sites Internet. Résultat le plus important : Depuis 2007, les commentaires antisémites augmentent de façon continue sur Internet. Ont également été évalués, catégorisés et analysés, les contenus des commentaires.
- Étude de l'Agence des droits fondamentaux de l'Union européenne : « **Experiences and perceptions of antisemitism/Second survey on discrimination and hate crimes against Jews in the EU** » (2018, en anglais seulement). Cette étude a pour base une enquête menée auprès de personnes juives établies dans des États membres de l'UE. Quelques résultats : 90% des personnes interrogées estiment que l'antisémitisme a augmenté dans leur pays. Pour environ 90% également, les propos antisémites circulant notamment sur Internet posent problème. 70% vivent des manifestations d'antisémitisme dans l'espace public, dans les médias ainsi que dans la politique. Près de 30% des personnes interrogées ont été importunées, ceci d'autant plus fortement qu'elles sont reconnaissables comme personnes juives.



Contact |

Fédération suisse des
communautés israélites FSCI

Gotthardstrasse 65
Case postale 2105
8027 Zurich

+41(0)43 305 07 77
info@swissjews.ch

www.swissjews.ch

Fondation contre le racisme
et l'antisémitisme GRA

Case postale
CH-8027 Zurich

+41(0)58 666 89 66
infogra@gra.ch

www.gra.ch

Impressum

Éditrices : Fédération suisse des communautés
israélites FSCI et Fondation contre le racisme et
l'antisémitisme GRA, Zurich 2019

Conception graphique : SolitaireDesign, Berlin

Le rapport peut être gratuitement téléchargé au format
PDF à l'adresse **www.antisemitisme.ch**